

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JANVIER 2017

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE), V. MIGUEL (pouvoir à N. LAVIER)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 5 DECEMBRE 2016

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité

Des brochures contenant diverses informations ont été distribuées par le Grand Chalon dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de la commune. Les associations pourront faire paraître leurs manifestations dans le Grand Chalon Magazine ; les modalités leurs seront communiquées.

Les représentants de la commune désignés au SIRTOM et au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Dheune resteront en place.

La Commune devra adhérer sur 2017, voire en 2018, au SPANC de Chagny, ce qui générera une augmentation de la taxe pour les 22 habitations avec assainissement non collectif (redevance annuelle : 25 euros).

Depuis le 2 janvier 2017, le ramassage des sacs jaunes recevant les emballages à recycler a lieu tous les lundis des semaines impaires. Le ramassage des ordures ménagères reste inchangé (chaque semaine le jeudi).

De nouveaux horaires de bus assurant le ramassage scolaire à destination de Beaune ont été mis en place par le Département de Saône-et-Loire à compter du 3 janvier 2017. Le transport est désormais assuré par les Transports MARCHAL.

Le Grand Chalon souhaite poursuivre les réflexions engagées au cours de l'université d'été. Différents groupes de travail sont proposés aux élus intéressés qui devront s'inscrire en mairie de Saint Loup Géanges avant le 31 janvier 2017. Ces différentes réunions auront lieu en soirée, vers 18 heures, et au maximum une fois par mois.

Personnel

Le conseil valide par délibération d'habilitation l'autorisation donnée au centre de gestion pour la mise en concurrence de différents assureurs afin de renégocier les contrats du risque statutaire et des protections sociales des salariés.

Madame Estelle PERREAUX, actuellement secrétaire à la mairie de Vitteaux, sera embauchée par arrêté par voix de mutation au 1^{er} février 2017 pour assurer le remplacement de Madame Marie-Noëlle BON, mutée à sa demande sur la commune de Sevrey au 13 février 2017. En accord avec la mairie de Vitteaux et afin de permettre à Madame PERREAUX d'assurer la réalisation de leur budget, une convention de mise à disposition sera signée entre les deux communes. Madame Estelle PERREAUX continuera de travailler à la mairie de Vitteaux tous les lundis et mardis des mois de février et mars 2017 et bénéficiera d'une autorisation de travail sous forme de CDD, les lundis étant rémunérés par Vitteaux (CDD) et les mardis étant refacturés par Saint Loup Géanges (mise à disposition).

URBANISME ET TRAVAUX

Compte rendu de la Commission d'appels d'offres (CAO) du mardi 20/12/2016

La CAO a ouvert 96 enveloppes d'appels d'offres concernant les 11 lots de travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Un classement sera effectué après consultation des différentes pièces administratives et dossiers techniques fournis par les entreprises. Une estimation des travaux avait été fixée à 601 K€ HT. L'attribution et la validation du choix des entreprises se feront par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion fixée au 6 février 2017.

Zone d'Activité des Plantes

Un panneau publicitaire de 3 m x 2 m a été commandé et sera installé au carrefour des D239 (route de Merceuil) et D970 (route de Beaune).

Une publicité sera également communiquée à la Chambre de Commerce de Beaune et de Chalon-sur-Saône.

La vente du terrain à Intermarché est fixée au samedi 14 janvier chez Maître MELIN, notaire à Chagny.

SYDESL

Un chiffrage concernant la mise en place d'un éclairage à l'arrêt de bus de la Galoupière sera demandé. L'éclairage de l'arrêt de bus de la place de l'église sera abordé lors de la réfection de la façade de l'église.

SIRTOM

Lors de la prochaine réunion SIRTOM, Maurice BAILLON demandera la mise à disposition d'une benne à déchets verts sur la commune.

Travaux

Dans la nuit du 31 décembre, un panneau STOP du croisement de la rue Pierre Carillon et de la rue Fleurant a été vandalisé et retrouvé avenue de la Gare, dans le Reuil. Le panneau STOP situé avenue de la Gare a également été arraché.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

CCAS - Colis de Noël

35 colis « individuels », 5 colis « couples » et 11 boîtes de chocolat pour les personnes en maison de retraite ont été offerts. De chaleureux remerciements ont été adressés à la municipalité.

Bulletin municipal

Le bulletin est en cours de rédaction. Sa distribution dans les foyers est prévue vers le 15 janvier. Le maire remercie Jean-Frédéric GARNIER et Marcelle VEAULIN qui travaillent sur cette prochaine édition.

Vœux

La Municipalité convie tous les habitants aux traditionnels vœux qui auront lieu le vendredi 6 janvier 2017 à 19 heures, salle Alain Carillon.

Informations diverses

La société STRAMAE (MAESTRA) réitère sa demande d'accès par l'impasse du Plain des Bois, refusée lors de la visite de la commission. Le conseil municipal ne reviendra pas sur la décision prise précédemment. La commune mettra à disposition la salle du bureau de vote de la mairie pour les prochaines élections primaires de la Gauche prévues les 22 et 29 janvier 2017, élections ouvertes à tous.